

Energisme réussit la restructuration de sa dette fiscale et sociale

ENERGISME annonce la conclusion d'un accord avec l'administration fiscale et sociale dans le cadre de la renégociation de son passif. **Cet accord porte sur la restructuration de sa dette, d'un montant total de 3,9 millions d'euros, sur une période de 30 mois.**

Cette initiative est une étape clé du plan de réorganisation global de la société et de l'étalement de sa dette qui sera absorbée par sa future croissance.

L'étalement de cette dette permettra à Energisme de trouver le juste équilibre entre financement de son développement et remboursement de sa dette avec ses ressources financières.

« *La réussite de cette restructuration témoigne de la confiance que les organismes publics nous accordent.* » déclare Pascal Ghoson, Directeur Administratif et Financier d'Energisme.

À PROPOS D'ENERGISME

Energisme est la plateforme logicielle, au cœur de l'intelligence énergétique à destination des acteurs publics, tertiaires et industriels pour maîtriser leur consommation énergétique.

Energisme (Code ISIN : FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth, éligible au PEA-PME et qualifiée BPI Entreprise innovante et BPI Excellence. **Plus d'informations sur : [Investisseurs - Energisme](#)**

CONTACTS

ENERGISME

Thierry Chambon

investisseurs@energisme.com

Pascal Ghoson

pascal.ghoson@energisme.com

Relations institutionnelles

Relations médias

Stratégie digitale

Gabriel Rafaty

gr@aimpact.net

Relations investisseurs

Laurence Costes

costes@assetcom.fr

Relation presse financière

Julie Garry Papin

jpapin@assetcom.fr

